## Fiche Bilan-Projet

#### **CPESR**

#### 28/09/2020

**Attention :** Ce document est un pur brouillon, seulement à visée de discussion. Il a vocation à devenir une trame permettant aux acteurs locaux de l'adapter à leurs propres besoins.

Cette fiche bilan-projet vise à faciliter les élections dans les conseils centraux des universités en fournissant une information objective et uniformisée sur l'établissement, et en permettant aux candidats d'afficher une intention politique structurée et standardisée.

Elle ne prétend ni couvrir l'intégralité des politiques universitaires, ni capturer toute la complexité des sujets qu'elle aborde. Cependant, son appropriation par les candidats et électeurs doit permettre de poser les bases d'un débat électoral sur le projet détablissement.

Elle se base pour l'essentiel sur la méthodologie utilisée pour élaborer les tableaux de bord de l'ESR.

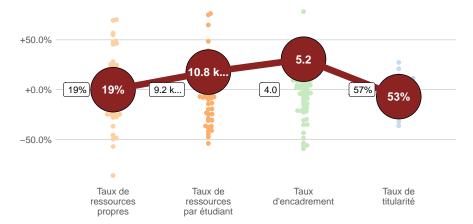
#### 1 Fiche bilan-projet de l'Université d'Orléans

**Attention :** Les pointeurs vers les documents sont ceux de l'Université de Strasbourg, simplement à titre de démonstration.

- Documents clés :
  - Bilan social
  - Rapport d'activité
  - Lettre d'orientation budgétaire
  - Rapport annuel de performances
  - Autres documents clés)
- Classements :
  - ARWU
  - QS WUR
  - THE
  - Réussite en Licence

#### 1.1 Profil général

Le profil général permet de situer rapidement l'établissement parmi toutes les universités selon des indicateurs clés de performance (dont la description détaillée est disponible dans la suite). Chaque université est représentée par un point. La moyenne est inscrite dans une boite, et l'axe vertical représente l'écart à la moyenne.



Discussion: Le profil général permet d'illustrer les deux limites principales de cette fiche, dûes seulement aux limites des données disponibles :

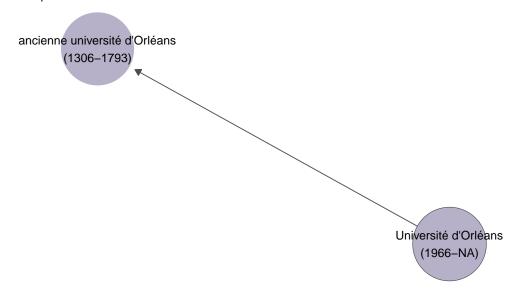
- un périmètre non exhaustif : par exemple les effectifs des personnels BIATSS et vacataires ne sont disponibles ;
- une granularité limitée à l'établissement : les hétérogénités internes ne sont pas perceptibles, bien qu'elles puissent être importantes, notamment dans les grandes universités pluridisciplinaires.

### 2 Structure et organisation

#### 2.1 Historique

L'historique montre les grandes étapes qui ont conduit à l'établissement actuel.

Historique de l'Université d'Orléans

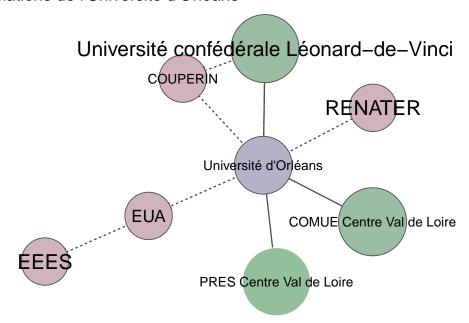


Projet politique : Quelles fusions ou des séparations sont envisagées ?

#### 2.2 Associations

Les associations montrent les adhésions à des organisations externes à l'établissement.

#### Associations de l'Université d'Orléans



Projet politique : Quelles créations ou suppressions d'associations sont envisagées ?

#### 2.3 Composition

 $D\'{e}finition.$  La composition montre la structuration interne de l'établissement.

# type → composante statut o organisation gouvernementale o site O UMR O Université (EPSCP) état o actif pratoire Mathématiques et Applications, Physique Mathématique d'Orléans

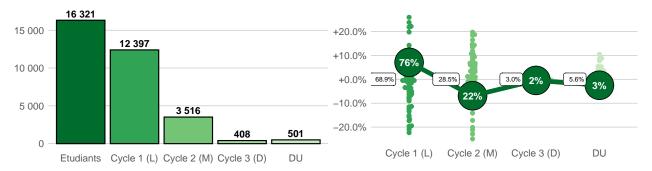
Composition de l'Université d'Orléans

Projet politique : Quelles modifications de la structure interne sont envisagées ?

## 3 Indicateurs clés de performance

#### 3.1 Profil des étudiants

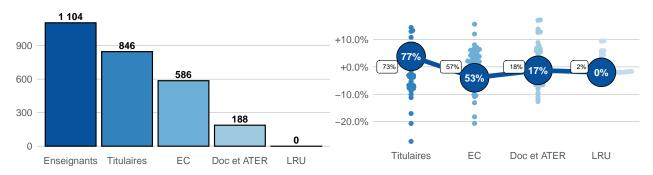
Définition : Le profil des étudiants est une représentation de l'offre de formation de l'établissement, en terme de pyramidage LMD, et de développement des diplômes d'université (DU ou diplôme d'établissement).



Projet politique : Quelles modifications de l'offre de formation sont envisagées ?

#### 3.2 Profil des enseignants

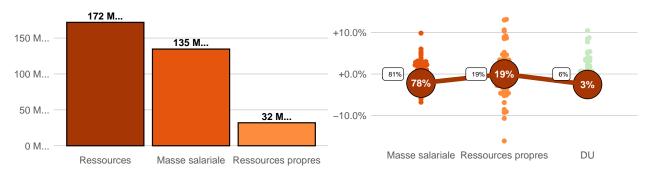
Définition: Le profil des enseignants est une représentation des effectifs, permettant de constater la répartition entre titulaires, enseignants-chercheurs (EC), Doctorants et ATER, et Contrats LRU.



Projet politique : Quelles modifications des effectifs enseignants sont envisagées ?

#### 3.3 Profil budgétaire

 $D\'{e}finition$ : Le profil budgétaire est une représentation des ressources de l'établissement : ressources complètes, ressources propres (hors subvention pour charge de service public), et proportion des inscription en DU.



Projet politique : Quelles modifications du profil budgétaires sont envisagées ?

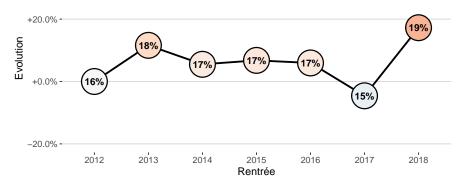
#### 4 Evolutions

#### 4.1 Taux de ressources propres

Définition : Le taux de ressources propres mesure les moyens que l'établissement obtient en plus des subventions de service public versées l'Etat. Ces moyens regroupent notamment les financements sur projet et les frais de scolarité. Il reflêtent donc à la fois le dynamisme de l'établissement et sa volonté de commercialiser ses services. La source principale de ressources propres reste les frais d'inscription des étudiants.

Le taux de ressources propres médian des universités en 2018 est : 18%.

Taux de ressources propres à l'Université d'Orléans



Observation : Le Taux de ressources propres de l'Université d'Orléans est passé de 16% en 2012 (classement : 23/68) à 19% en 2018 (classement : 31/68). Son évolution sur cette période est de +17.3%.

Positionnement politique: D'après vous, cette politique est:

- [] souhaitable et prioritaire.
- [] souhaitable.
- [] non souhaitable mais inévitable.
- [ ] nos souhaitable et doit être évitée.

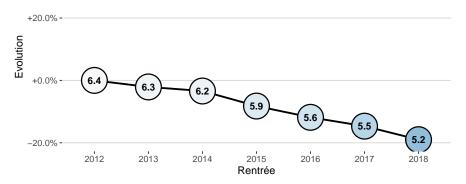
Commentaires:

#### 4.2 Taux de d'encadrement

Définition : Le taux d'encadrement est une mesure de la politique RH de l'établissement. Il indique le nombre d'enseignants titulaires pour 100 étudiants (doctorants non inclus).

Le taux d'encadrement médian des universités en 2018 est : 4.1.

## Taux d'encadrement à l'Université d'Orléans



Observation : Le Taux d'encadrement de l'Université d'Orléans est passé de 6.4 en 2012 (classement : 2/68) à 5.2 en 2018 (classement : 6/68). Son évolution sur cette période est de -19.0%.

Positionnement politique : D'après vous, cette politique est :

- [] souhaitable et prioritaire.
- [] souhaitable.
- [] non souhaitable mais inévitable.
- [] nos souhaitable et doit être évitée.

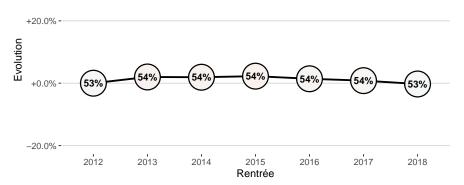
Commentaires:

#### 4.3 Taux de titularité des enseignants

Définition : Le taux de titularité des enseignants est une mesure de la politique RH de l'établissement. Il indique la proportion d'enseignants titulaires parmi tous les enseignants : titulaires, doctorants avec mission d'enseignement et contractuels type LRU, exceptés les vacataires, pour lesquels les données nationales manquent malgré qu'ils puissent être plus nombreux que les enseignants titulaires. Une hausse peut aussi bien refléter une politique de titularisation, qu'une éviction des non titulaires.

Le taux de titularité médian des universités en 2018 est : 58%.

Taux de titularité des enseignants à l'Université d'Orléans



Observation : Le Taux de titularité des enseignants de l'Université d'Orléans est passé de 53% en 2012 (classement : 56/68) à 53% en 2018 (classement : 55/68). Son évolution sur cette période est de -0.3%.

Positionnement politique : D'après vous, cette politique est :

- [] souhaitable et prioritaire.
- [] souhaitable.
- [] non souhaitable mais inévitable.
- [] nos souhaitable et doit être évitée.

#### Commentaires:

# 4.4 Le taux d'heures d'enseignement complémentaires effectuées par des personnels non-titulaires

Définition : Le taux d'heures d'enseignement complémentaires effectuées par des personnels non-titulaires est une mesure de la politique RH de l'établissement. Il indique la proportion des enseignements qui sont assurées par des vacataires.

Taux d'heures complémentaires effectuées par des personnels non-titulaires à l'Université d'Orléans

#### Données manquantes

Observation : Données manquantes

Positionnement politique : D'après vous, cette politique est :

- [] souhaitable et prioritaire.
- [] souhaitable.
- [] non souhaitable mais inévitable.
- [] nos souhaitable et doit être évitée.

#### Commentaires:

#### 4.5 Nombre d'heures complémentaires moyen par enseignant titulaire

Définition : Le nombre d'heures complémentaires moyen par enseignant titulaire est une mesure des politiques RH et d'enseignement de l'établissement. Il indique, en moyenne, combien d'heures doivent effectuer les enseignants et enseignants-chercheurs au delà de leur service statutaire. Il ne permet pas de capturer l'hétérogénité de cette charge entre les personnels.

# Nombre d'heures comp' moyen par enseignant titulaire à l'Université d'Orléans

#### Données manquantes

Observation: Données manquantes

Positionnement politique : D'après vous, cette politique est :

- [] souhaitable et prioritaire.
- [] souhaitable.
- [] non souhaitable mais inévitable.
- [] nos souhaitable et doit être évitée.

Commentaires:

#### 4.6 Nombre d'heures d'enseignement moyen par étudiant

Définition: Le nombre d'heures d'enseignement moyen par étudiant est une mesure de la politique d'enseignement de l'établissement. Il reflète à la fois le volume d'heures délivré et la taille des groupes: il augmente avec la diversité de l'offre de formation et le nombre d'heures par formation, et il baisse avec le nombre d'étudiants par groupe. Il ne capture par l'hétérogénité des formations de l'établissement.

# Nombre d'heures d'enseignement moyen par étudiant à l'Université d'Orléans

#### Données manquantes

Observation: Données manquantes

Positionnement politique: D'après vous, cette politique est:

- [] souhaitable et prioritaire.
- [] souhaitable.
- [] non souhaitable mais inévitable.
- [] nos souhaitable et doit être évitée.

Commentaires: